



SECURITE - TRAVAIL EN HAUTEUR

OBJECTIF DE L'ACTION

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour travailler en sécurité, en hauteur.
- Avoir un esprit et une démarche de prévention avant, pendant et après le chantier
- Evaluer le danger et définir un mode opératoire pour l'élaboration et la mise en place des matériels de sécurité.
- Identifier et choisir le matériel en adéquation avec l'environnement de travail, l'adapter, le régler, et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne étant appelée à travailler de manière permanente ou occasionnel en hauteur et présentant les aptitudes médicales requises.

PRE-REQUIS

- ✚ Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.
- ✚ Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.

METHODES et MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques, utilisation du power point
- Partage d'expériences
- Analyse de situation
- Témoignage d'employés et d'employeurs témoins ou victimes d'accidents de hauteur (vidéo de l'OPPBTM)
- Analyse des chiffres AT/MP

CONTENU DU MODULE

✚ LES RISQUE DE CHUTE DE HAUTEUR

- La responsabilité de l'employeur et du salarié.
- Statistique sur les accidents de travail.
- Les facteurs de chute de hauteur.
- Les accidents dus aux chutes de hauteur.
- Choix des EPI en fonction des risques.
- Principe de l'élingage et de la manutention

✚ LEGISLATION ET REGLEMENTATION

- Le code du travail (art. L230-2, R.233-45 et R.235-3-2 ; art L4121-1à5 et L4122).
- Le décret 2004-924 du 01 septembre 2004
- Les directives européennes 2001/45/CE et 2009/104/CE.
- Les recommandations R.430 et R.431.

✚ LES PROTECTIONS COLLECTIVES

- Repérage des situations dangereuses.
- Les mesures de protection collective à prévoir (protection périphérique, sous face, échafaudage...).
- Condition d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages et réglementation associée.

✚ LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail.
- Les composantes d'un système d'arrêt de chute : le harnais, le système de liaison (longe, antichute mobile, antichute a rappel automatique, l'absorbeur d'énergie).
- Les points d'ancrages, les connecteurs.

Formation Insertion Développement des Ressources Humaines

87, Quai de Braza 33 100 BORDEAUX Tel : 05 56 77 77 75 Fax : 05 56 77 77 76

Mail: contact.aquitaine@batiform.fr Site Internet : www.batiform.fr NDA : 72 33 07437 33

SARL au capital de 90 000 euros N° SIRET : 503 759 730 00016 APE : 7022Z N° TVA : FR93 503759730



✚ RAPPEL SUR L'HYGIENE ET LA SECURITE
SUR CHANTIER

- Les EPI : chaussures de sécurité, casque, gants, lunette, protections auditive, vêtements de protection.
- La base vie.
- Usage des stupéfiants et alcoolisme.

✚ MISE EN SITUATION

- Départ de l'entrepôt (vérification du chargement et des EPI).
- Arrivée sur le lieu de travail : étude et mise en place des dispositifs de sécurité (cordage, ligne de vie, sécurité collective...)
- Utilisation des EPI (harnais)
- Réception des travaux: levée du dispositif.